Département des Yvelines ARRONDISSEMENT DE MANTES LA JOLIE CANTON DE GUERVILLE

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

78580 JUMEAUVILLE

Date de la convocation :

03/04/2008

15

14

15

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **Du 10 avril 2008** $N^{\circ} 3$

Le dix avril deux mil huit à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de

Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Maire,

Nombre de Conseillers : **Etaient présents:**

Mesdames: PIOT, JAMET, BENOIT, QUINET, ANGOULVENT, CABANILLAS

Messieurs: MURET, LECOQ, SECQ, MASSY, CHABRILLAT, COCHIN, Présents:

GALERNE

Etait absent excusé: Votants :

Monsieur: MAZUBERT, pouvoir donné à M LANGLOIS

Mme JAMET a été élue secrétaire de séance.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2008

Monsieur LECOQ précise qu'il avait été transcrit qu'il y avait des trous dans la Rue d'Hargeville au lieu de Route d'Hargeville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

☑ Approuve le compte-rendu du conseil municipal du 3 avril 2008.

1) Vote des 4 taxes

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> **Décide** de porter les taux communaux des quatre taxes directes locales pour l'année 2008 à

Taux d'imposition Taux d'imposition 2007 2008

Taxe d'habitation	4,08%	4,08%
Taxe Foncière (bâti)	6,63%	6,63%
Taxe Foncière (non bâti)	32,23%	32,23%
Taxe professionnelle	13,77%	13,77%

Le produit fiscal attendu pour 2008 s'élève au total à 109 982 €, soit une recette supplémentaire par rapport à 2007 de 4 870 €, sans augmentation des taux.

2) Subventions communales

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Attribue les subventions suivantes au budget primitif de l'année 2008 :

4 000 € Caisse des Ecoles 7 500 €

Jumeauville Loisirs 3 500 € o Autres associations et ADMR 1 600 € • **Dit** que les crédits seront portés au budget primitif.

3) Budget Primitif 2008

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire pour le budget primitif 2008, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les propositions du budget primitif 2008,
- Vote le budget primitif 2008 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	417 060.45 €	417 060.45€
Section d'investissement	169 357.28 €	169 357.28 €

4) Questions diverses

<u>SILYA</u>: Malgré la délibération prise par l'ancien conseil municipal, le SILYA a demandé qu'il y ait 2 personnes titulaires, aussi y a-t-il un Conseiller qui souhaite se proposer pour être le 2^{ème} titulaire?

Rappel: Muriel PIOT, titulaire et Nathalie CABANILLAS, suppléante

Monsieur Patrick CHABRILLAT a été désigné comme délégué titulaire et Monsieur Michel LECOQ comme délégué suppléant.

A la fin du dernier Conseil, Monsieur LAFLEUR a posé une question sur la réalisation d'un parking à côté de la Salle Polyvalente. A ce jour, nous n'avons pas retrouvé de demande de subvention pour cette réalisation, mais comme précédemment exposé, ces travaux sont inscrits au budget 2008. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur LAFLEUR qui le remercie d'avoir tenu compte de son intervention.

L'entreprise BODET est intervenue pour réparer l'horloge de l'Eglise. Le boitier électrique est à changer. L'ensemble du Conseil Municipal a opté pour que l'angélisme ne sonne plus le matin à 7h00 afin de préserver le mécanisme.

Monsieur MASSY demande à ce que soit installé un radar dans la rue de Pichelou. En effet, il a constaté que les voitures roulaient trop vite et que c'était très dangereux.

Monsieur LANGLOIS a précisé qu'il était en effet important de revoir la sécurité routière dans le village, car en plus de la rue de Pichelou sont concernées les rues d'Hargeville et Grande Rue.

Madame QUINET signale que des encombrants sont sur le terrain communal dans la rue de Pichelou et qu'elle propose que le terrain attenant à celui de la commune, appartenant à sa famille, puisse être aménagé en parking.

Monsieur CHABRILLAT informe qu'une clôture en barbelé se couche dans la sente de Pichelou.

Monsieur LECOQ indique qu'il manque un couvercle sur la bouche à clé à hauteur du 6 / 8 rue d'Hargeville.

Le 9 avril, Monsieur le Maire, avec d'autres élus délégués, ont assisté à la réunion du SIRYAE, le budget 2008 a été voté, le 17 avril l'Assemblée élira son bureau.

SIVAMASA: Monsieur BARLET a été élu Président.

SIVOM de Maule : l'ancien Président a été réélu.

SIVOM d'Arnouville les Mantes : Monsieur MAUREY a été élu Président

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.

Le Maire,



Département des Yvelines Arrondissement de Mantes la Jolie Canton de Guerville Commune de Jumeauville

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES (annexé à la délibération)

ARRONDISSEMENT : Mant es la Jolie CANTON : Guerville

COMMUNE de Jumeauville

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES

(Article 78 DE LA LOI 2002 -276 du 27 février 2002 - article L 2123-20-1du CGCT)

POPULATION (totale recensement 1999) 559 (art L 2123 23 du CGCT pour les communes) (art L 5211 12 & 14 du CGCT)

I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

Soit : indemnité 31 % du maire + total des indemnités 8.25% des adjoints ayant délégation = 55.75 %

II - INDEMNITES ALLOUEES

A. Maire:

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice 1015)	Total en %
LANGLOIS Jean- Claude	%	%

B. Adjoints au maire avec délégation (article L 2123 24 du CGCT)

Identité des	Indemnité (allouée en	Total en %
bénéficiaires	% de l'indice 1015)	
1er adjoint : PIOT		
Muriel		
2ème adjoint : MURET		
François		
3ème adjoint : LECOQ		
Michel		

Enveloppe globale: 55.75 %

(indemnié du maire + total des indemnités des adjoints ayant délégation)

Total général:

Fait à Jumeauville, le

Le Maire,